

2020-01-17

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

 Liens: [Publication](#) [NBB.stat](#) [Information générale](#)
Comptes non financiers des secteurs institutionnels, troisième trimestre de 2019

- **Taux d'épargne des ménages en recul**
- **Taux d'investissement des sociétés non financières et des ménages quasi stables**
- **Solde de financement des administrations publiques en légère amélioration**

Les comptes non financiers des secteurs sont établis à prix courants et selon le SEC 2010.

INDICATEURS-CLÉS
(données corrigées des variations saisonnières et des effets de calendrier)

		Ménages ¹		Sociétés non financières		Administrations publiques
		Taux d'épargne (pourcentages)	Taux d'investissement (pourcentages)	Taux de marge (pourcentages)	Taux d'investissement (pourcentages)	Solde de financement (pourcentages du PIB)
2016	I	12,5	9,2	41,1	26,5	-3,5
	II	11,7	9,4	42,3	25,6	-2,4
	III	13,1	9,3	42,1	28,8	-2,6
	IV	11,6	9,4	42,5	25,9	-1,0
2017	I	11,8	9,3	42,7	26,1	-0,7
	II	12,0	9,2	42,0	26,4	-0,7
	III	12,1	9,2	41,8	26,2	-1,0
	IV	12,2	9,1	41,7	26,8	-0,4
2018	I	11,2	9,3	41,8	26,6	-0,3
	II	11,6	9,3	41,3	26,8	0,0
	III	11,7	9,3	41,5	26,7	-0,7
	IV	12,6	9,5	42,1	27,4	-1,9
2019	I	12,9	9,6	41,5	27,1	-2,2
	II	13,1	9,7	41,4	27,4	-1,9
	III	12,3	9,6	41,0	27,5	-1,7

¹ Y compris les institutions sans but lucratif (ISBL) au service des ménages.

Net recul du taux d'épargne des ménages

Au troisième trimestre de 2019, malgré une contribution à la croissance positive de la rémunération des salariés (+ 0,8 %) et des revenus des indépendants (+0,2 %), le revenu disponible des ménages s'est contracté de 0,3 % par rapport au trimestre précédent. Les revenus de la propriété, les prestations sociales nettes et les impôts sur le revenu ont contribué négativement à la croissance des revenus des ménages.

Les dépenses de consommation finale ont quant à elles augmenté de 0,6 %. Dès lors, le taux d'épargne brut a fortement reculé par rapport au trimestre précédent, chutant de 13,1 à 12,3 %.

Quasi-stabilisation du taux d'investissement des ménages

Au cours du troisième trimestre, le taux d'investissement des ménages (construction et rénovation de logements et formation brute de capital fixe des indépendants et des ISBL au service des ménages) est resté quasi stable, à 9,6 % du revenu disponible (contre 9,7 % au deuxième trimestre).

Diminution du taux de marge des sociétés non financières

Le taux de marge des sociétés non financières a diminué au cours du troisième trimestre de 2019, pour s'établir à 41,0 % (contre 41,4 % au deuxième trimestre). Les rémunérations versées aux salariés et les impôts nets des subventions sur la production ont gagné 1,4 % par rapport au trimestre précédent, soit un taux de croissance supérieur à celui de la valeur ajoutée (+0,8 %).

Quasi-stabilisation du taux d'investissement des sociétés non financières

Le taux d'investissement des sociétés non financières s'est chiffré à 27,5 % de la valeur ajoutée au cours du troisième trimestre – en hausse de 0,1 point de pourcentage par rapport au deuxième trimestre. La progression des investissements (+1,1 %) a en effet excédé celle de la valeur ajoutée (+0,8 %).

Légère amélioration du solde de financement des administrations publiques

Au cours du troisième trimestre de 2019, le solde de financement des administrations publiques s'est établi à -1,7 % du PIB, contre -1,9 % du PIB le trimestre précédent. Les recettes ont été positivement influencées par l'évolution des recettes non fiscales et non parafiscales, principalement en raison d'une lourde amende infligée à une filiale étrangère d'un grand groupe financier. Quant aux dépenses exprimées en pourcentage du PIB, elles sont restées quasiment inchangées.

Définitions

- Les ratios considérés présentent de fortes fluctuations d'un trimestre à l'autre. Afin de dégager les évolutions plus fondamentales, ces séries sont toutes présentées après correction des variations saisonnières et des effets de calendrier.
- Le taux d'épargne brut des ménages est l'épargne brute divisée par le revenu disponible brut. Celui-ci est ajusté de la variation des droits des ménages sur les fonds de pension. L'épargne brute est la partie du revenu disponible brut qui n'est pas dépensée sous la forme de consommation finale. Ainsi, le taux d'épargne augmente quand le revenu disponible brut croît plus vite que les dépenses de consommation finale.
- Le taux d'investissement brut des ménages est la formation brute de capital fixe divisée par le revenu disponible brut. Celui-ci est ajusté de la variation des droits des ménages sur les fonds de pension. La formation brute de capital fixe couvre les dépenses en construction et en rénovation de logements par les ménages ainsi que les investissements en capital fixe consentis par les indépendants et par les ISBL au service des ménages.
- Le taux d'investissement des sociétés est la formation brute de capital fixe divisée par la valeur ajoutée brute.
- Le taux de marge des sociétés est l'excédent brut d'exploitation divisé par la valeur ajoutée brute. Cet indicateur mesure le pourcentage de la valeur ajoutée conservé par les sociétés non financières après le versement de la rémunération des salariés et des impôts sur la production (nets des subventions).
- Le solde de financement des administrations publiques mesure leur capacité ou leur besoin de financement. Un solde positif (capacité de financement) signifie qu'après la prise en compte de l'ensemble de leurs ressources et de leurs dépenses, les administrations publiques ont la possibilité d'augmenter leurs actifs financiers et/ou de réduire leurs engagements financiers. À l'inverse, un solde négatif (besoin de financement) témoigne de la nécessité pour le secteur de vendre certains de ses actifs et/ou d'accroître son endettement afin de pouvoir financer ses opérations non financières. Le solde de financement est ici exprimé en pourcentage du PIB.